

Genève, le 28 octobre 2016

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes
Publication d'un nouveau rapport d'audit de gestion

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES (SCAV)

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'audit, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

vendredi 4 novembre 2016 à 10h30
à la salle des Fiefs
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) est rattaché au département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS). Il a pour mission principale de protéger la santé publique en s'assurant que la consommation de denrées alimentaires et le contact avec des objets usuels n'aient pas d'effets nocifs pour la santé des consommateurs. En tant qu'autorité cantonale d'exécution de la politique fédérale en matière de sécurité alimentaire, il est en charge du contrôle et de l'inspection des entreprises et établissements actifs dans ces secteurs. Le SCAV a également pour tâche de protéger les consommateurs contre la fraude et les tromperies en matière de composition des denrées alimentaires et objets usuels, ou dans le domaine de l'étiquetage et de la publicité y relative.

Vu la gravité possible des atteintes et le grand nombre de personnes qui pourraient être touchées, le risque apparaît comme majeur. La Cour des comptes a dès lors considéré qu'il y avait un intérêt prépondérant à vérifier si la surveillance exercée par le SCAV est adéquate afin de limiter ce risque.

Cet audit a ainsi pour objectif principal de s'assurer que l'organisation et la gestion du SCAV lui permettent d'exercer ses activités de contrôle et d'inspection de manière efficace et efficiente. Les travaux de la Cour se sont principalement focalisés sur les activités les plus risquées en termes de risque alimentaire : santé animale et hygiène des viandes, denrées alimentaires et objets usuels.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER
Présidente

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :
Madame Isabelle TERRIER, présidente de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : isabelle.terrier@cdc.ge.ch